

Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant
les Radioamateurs Section Française de l'Union Inter-
nationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

**REF NA-
TIONAL**

Maison des Associations
02, rue des Corroyeurs,
Boite n° Q2

21068 DIJON cedex

Région : **BOURGOGNE**, Département : **Côte d'Or, 21.**

Président : Sans

Réunion mensuelle de section : une par mois et horaire selon le calendrier établi, en attente de définition.
Horaire de 10 h 00 à 12 h 00, à la Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.

F5ZND : Relais UHF numérique de Dijon : **430,525, shift : + 9.400.**

F5ZHB : Relais analogique de Dijon : **430,250, shift : +9,400.**

F5KGF-3 : Relais APRS de Dijon : **144.800.**

Site **INTERNET** : <http://rco.r-e-f.org>

Dijon le 5 octobre 2026.

F6FTB n'a pas reçu de QSL pour cette période.

L'accès au site de Saussy se fait selon le règlement et de la convention pour les accès.

L'Adrasec suite à sa réunion du 29 septembre 2026, souhaite revoir la convention pour l'accès de Saussy et la participation aux frais d'entretien, des taxes administratives, de la maintenance ainsi que l'accès du site au site de Saussy, au niveau des clés sécurisées. Cela fera partie de l'ordre du jour de l'assemblée générale des R.C.O. qui aura lieu le 16 janvier 2027. Le président de l'Adrasec sera invité.

Concernant le transpondeur de Bessey pour une liaison avec Saussy, Hervé, F1GJW est invité pour exposer la démarche lors de la prochaine réunion de novembre.

Il y aura un débarras des matériels stocké à Saussy. Les membres du RCO intéressés par ce matériel en disposeront rapidement ainsi qu'ensuite, les membres de l'Adrasec. Cela s'effectuera le samedi 30 octobre à partir de 10 h 00.

Christian a récupéré 2 kits programmables pour remplacer les quartz actuellement introuvables ou or de prix sur des fréquences d'entraînement des balises aéronautiques.

Il continue toujours ses formations HAREC pour personnes handicapées ce qui est loin d'être simple et fait appel à une adaptation compliquée.

Prochaine réunion le lundi 02 novembre.

N'ayant pas eu de questions diverses particulières, la réunion s'est terminée à 11 h 45.

Le Président Départemental

Gestion

Le Rédacteur

Sans.

radioref@r-e-f.org

F6IOD

Rappel :

La cotisation annuelle est valable pour la période comprise entre l'AG 2026 de janvier à celle de l'année suivante : elle est à 20 Euros.

C'est par cette cotisation que le RCO peut vivre : QSL, relais UHF, APRS, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister.

En étant cotisant à l'association, vous pouvez également vous exprimer lors des réunions du RCO.

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir à :

Radioamateurs de la Côte d'Or,
Maison des associations,
02, rue des Corroyeurs, Boite **Q2**,
21068 DIJON cedex.